

# INFO TRAVAUX RUE SACROT

Madame, Monsieur,

La Ville de Saint-Mandé s'est engagée dans un projet ambitieux de requalification de son cœur de ville, visant à créer un nouvel environnement urbain plus agréable. Dans le cadre de cette démarche, des travaux de réaménagement sont prévus dans votre quartier, du 21 août au 15 décembre 2023.

Conformément à la procédure en vigueur, les services municipaux ont pris un arrêté pour autoriser ces travaux. Cet arrêté est nécessaire pour engager les opérations, dans le respect des règles et des normes en vigueur. Toutefois, nous souhaitons vous préciser que la période allant du 24 juillet au 21 août correspond à la phase de préparation du chantier. Cette période est essentielle pour prendre les dispositions préparatoires à la bonne exécution des travaux et pour établir certains documents nécessaires à la réalisation des ouvrages. Nous tenons à vous assurer qu'aucuns travaux ne seront réalisés pendant cette phase de préparation. Les équipes travaillant sur ce projet pourront être présentes sur place, mais cela n'entraînera pas de nuisances pour les riverains. Les contraintes concernant la circulation et le stationnement débuteront uniquement à partir du 21 août, date à laquelle les travaux débuteront effectivement.

Pendant toute la durée des travaux, nous nous efforcerons de minimiser les impacts sur la circulation et de mettre en place des déviations et des aménagements spécifiques pour faciliter vos déplacements et garantir votre sécurité.

Nous souhaitons porter à votre connaissance les principales mesures qui seront prises pendant la période des travaux qui se dérouleront du 21 août au 15 décembre 2023 :

La circulation villa Marcès et rue Sacrot sera strictement interdite de 7h30 à 17h30, du lundi au vendredi, à l'exception des véhicules de secours qui auront un accès prioritaire à tout moment. En cas d'urgence, les équipes de l'entreprise COLAS seront sur place pour faciliter le passage des véhicules et apporter toute l'aide nécessaire.

Pour les riverains, l'accès aux garages sera possible en dehors des horaires indiqués ci-dessus. Le stationnement sera également neutralisé des deux côtés de la rue Sacrot (côtés pair et impair) pendant toute la durée des travaux. Aussi, vous pourrez stationner votre véhicule gratuitement en voirie sur toute la Ville du 21 août au 15 décembre 2023. Une carte de stationnement provisoire vous sera délivrée sur présentation d'un justificatif de domicile ou d'une quittance de loyer du parking et de la carte grise du véhicule. Celle-ci est disponible, dès aujourd'hui, au poste de Police municipale situé au 18 bis chaussée de l'Etang (24h/24 - 7j/7). Elle devra être apposée sur le tableau de bord de votre véhicule de manière bien visible.

**Afin de faciliter vos déplacements, des déviations seront mises en place pour contourner la zone des travaux. Vous pourrez ainsi rejoindre vos destinations habituelles en suivant les itinéraires indiqués. Un plan détaillé vous sera communiqué très prochainement, où seront clairement définis les itinéraires alternatifs à emprunter pendant cette période.**

**De même, une application spécialement conçue pour le suivi de ces travaux sera disponible et téléchargeable sur vos smartphones. Cette application vous fournira des informations sur le chantier : les itinéraires conseillés, ainsi que les mises à jour concernant l'avancée des travaux. Nous vous transmettrons toutes les informations nécessaires dans un prochain courrier d'information.**

**Soyez assurés de notre engagement total à tout mettre en œuvre pour que le chantier se déroule dans les meilleures conditions possibles. Nous avons conscience que ces travaux engendreront des contraintes temporaires, aussi nous vous remercions pour votre compréhension. Les services municipaux travaillent en étroite collaboration avec les équipes sur le terrain, pour assurer une gestion efficace et transparente des travaux.**

**Si vous avez des questions concernant ces travaux, n'hésitez pas à contacter les Services Techniques de la Ville, par mail ([techniques@mairie-saint-mande.fr](mailto:techniques@mairie-saint-mande.fr)) ou par téléphone (01 49 57 78 00).**

**La Ville de Saint-Mandé**

